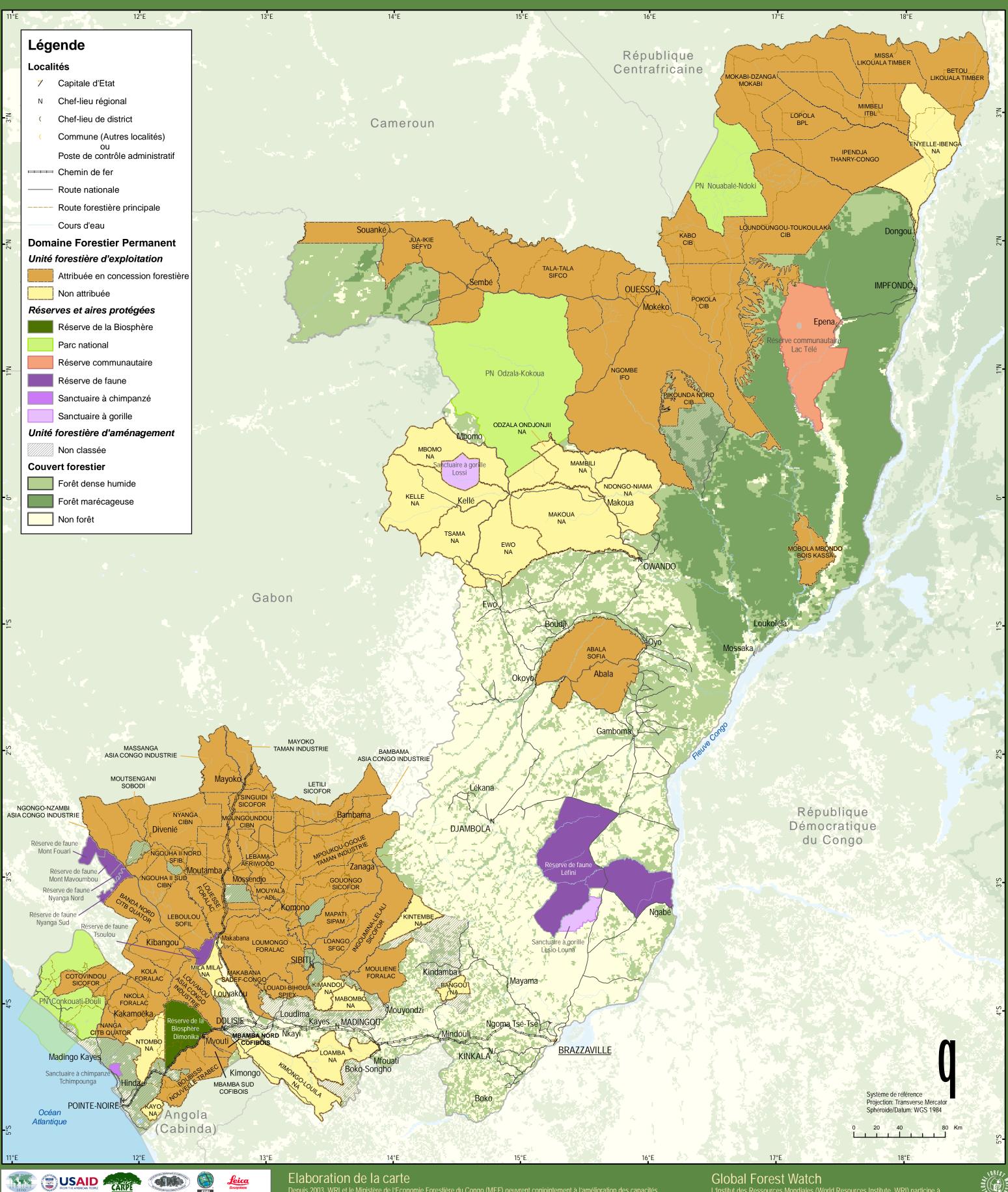


## SITUATION DE L'EXPLOITATION FORESTIERE AU REPUBLIQUE DU CONGO

**Juin 2006** 









International des Bois Tropicaux), USAID (United States Agency for International Development), CARPE (Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement), et des logicels d'ESRI (Environnental

Couvert forestier: Projet Global Land Cover 2000, Centre Commun de Recherche, Commission Européenne,







Depuis 2003, WRI et le Ministère de l'Economie Forestière du Congo (MEF) oeuvrent conjointement à l'amélioration des capacités nationales de suivi de l'exploitation forestière par l'utilisation des données et techniques modernes de gestion de l'information. Dans le cadre de cette collaboration, et avec l'appui de l'OIBT, une cartographie et à jour des différents titres forestiers et aires protégées du Congo a été dressée. Cette carte reprend l'ensemble des informations du domaine forestier permanent, à savoir les aires protégées et les forêts de production. Les concessions forestières ont été représentées selon leur avancement en terme de plan d'aménagement. Ces informations sont rassemblées dans l'Atlas Forestier Interactif du Congo, publié en Juin 2007, au terme de trois ans de travaux, et largement diffusé auprès de l'ensemble des intervenants du secteur et du grand public. Cet Atlas constitue un important outil d'aide à la décision en rendant accessible un somme importante de données et d'informations sur l'affectation et l'utilisation des terres (entre autre par la cartographie des pistes d'exploitation).

L'Institut des Ressources Mondiales (World Resources Institute, WRI) participe à l'amélioration de la gestion durable des forêts par son initiative Global Forest Watch (GFW). Ce réseau international vise à fournir aux gouvernements, secteur privé, institutions de recherche et d'enseignement et organisations non gouvernementales les informations à jour, objectives et précises quant aux activités d'exploitation commerciale du bois et la gestion des forêts en Afrique Centrale. L'objectif général de GFW en Afrique Centrale est d'encourager une meilleure gestion des ressources naturelles par le développement d'un suivi indépendant et objectif des activités d'exploitation forestière, et par le renforcement des apposités les les tout des les institutions des les contractions de la contraction de les contractions de la contraction de la contracti des capacités locales, tant dans les institutions gouvernementales que dans la société civil